

Vincent Giraudier, *Les Bastilles de Vichy. Répression politique et internement administratif, 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2009, 269 p.

Bénédicte Vergez-Chaignon

Sous ce titre un peu énigmatique qui n'est pas explicité dans une introduction, Vincent Giraudier étudie en fait un internement administratif très particulier, celui que le gouvernement de Vichy a imposé à des personnalités politiques ou dissidentes, dans des établissements tels que Chazeron, Pellevoisin et Vals-les-Bains et, enfin, Evaux. Grâce à un dépouillement des fonds disponibles dans les archives départementales, il apporte une grande quantité d'informations précises et fouillées sur un sujet que l'on ne connaissait en fait que de façon plutôt superficielle ou anecdotique. On peut remarquer aussi la richesse de son apport sur le dispositif de l'internement administratif, même s'il s'agit là d'une façon un peu aride de commencer un livre.

Vincent Giraudier explique la genèse de ces établissements successifs, leurs transformations improvisées au gré des circonstances politiques et, surtout, des nécessités matérielles (ces internés furent parfois deux, parfois trente). Il nous apprend qui furent les internés, en dehors des plus connus : des coloniaux, des vichysto-résistants, des officiers généraux, des personnalités hétéroclites, ce qui conduit à s'interroger sur les mobiles de Vichy. Laval aurait pu, après son renvoi le 13 décembre 1940, se retrouver parmi ces hôtes étranges au nombre desquels figurèrent brièvement Jean-Louis Tixier Vignancour ou Jean Thouvenin, historiographe du maréchal. Ces chapitres constituent une mine de renseignements sur la biographie et les conditions de vie des internés.

Vincent Giraudier s'interroge sur ce que put être la logique de Vichy en la matière et sur la nature d'un tel internement restreint et fluctuant. Il y discerne un esprit de vengeance et d'exclusion, allié à la volonté d'éliminer des opposants potentiels, dont le profil varia dans le temps. Cela l'amène à s'intéresser aux accusés du procès de Riom et à d'autres détenus tels que Georges Mandel ou Paul Reynaud qui, malgré des hésitations, connurent un sort différent. Dans le chapitre qu'il consacre au sujet, il débrouille très clairement le processus judiciaire et administratif de la cour de Riom et du conseil de justice politique, si lourd et confus qu'il portait en lui ses propres échecs. Avec l'invasion de la zone libre en novembre 1942, l'établissement d'internement administratif finit par procurer des otages aux Allemands. Ceux-ci essayèrent d'ailleurs de négocier l'éventualité d'y regrouper les familles des dissidents notoires.

Cet ouvrage, un peu composite mais riche d'informations inédites, s'avère très utile pour tous ceux qui s'intéressent à la politique répressive de Vichy, dans sa dimension revancharde mais aussi profondément aléatoire. À cet égard, il ouvre de nouvelles pistes de réflexion.